

# **FETES DE LALOUBERE 2018**

Chères Laloubériennes et Chers Laloubériens,  
Bien chers tous,

Il m'est agréable, une nouvelle fois, de vous souhaiter, en mon nom personnel et au nom de l'ensemble des Conseillers Municipaux qui m'entourent, la bienvenue à Laloubère à l'occasion des Fêtes.

Ce moment de l'apéritif du Dimanche midi de la fête communale revêt, dans chaque village, la même importance tant il permet de rassembler autour des habitants de la commune, non seulement famille et amis, mais aussi les élus venus en voisins, ou encore l'ensemble de ceux qui sont étroitement associés et impliqués dans les actions de la collectivité.

Je dois vous transmettre les excuses de :

- Jeanine DUBIÉ, Députée des Hautes-Pyrénées,
- Chantal ROBIN-RODRIGO, Vice-présidente du Conseil Départemental,
- Gérard TREMEGE, Président de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, Maire de Tarbes,
- les Présidents de la Chambre de Métiers et de la CCI THP.

Permettez-moi de saluer particulièrement la présence de :

- Maryse CARRERE, Sénatrice des Hautes-Pyrénées.
- des Maires du Canton,
- des Maires et Vices-Présidents de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées,
- de représentants des Services de l'Etat.

Je sais que je peux me faire l'interprète de tous pour adresser tous nos remerciements à l'ensemble des associations culturelles, sportives, artistiques, mais aussi bien sûr aux conscrits, aux commerçants, ainsi qu'aux forains, qui se sont mobilisés pour permettre la tenue de ces journées de fête où chacun porte fièrement le foulard sang et or symbole aussi des liens intergénérationnels qui se tissent.

S'agissant précisément de ce foulard, qui rituellement descendait du ciel, après la messe, je dois vous préciser que l'association qui voyait jusqu'alors l'occasion de faire connaître la passion de ses membres et leur virtuosité, y a aussi vu, cette année, l'occasion d'une ressource complémentaire en nous demandant d'en assurer son financement, ce qu'il ne nous a pas été possible d'accepter, non seulement par rapport à nos propres moyens, mais aussi par rapport à l'esprit des Fêtes.

Néanmoins, tant les efforts déployés par chacune des associations sont demeurés tout aussi intenses, le programme des festivités n'a pas eu à en souffrir.

Nos rassemblements des Vœux et des Fêtes sont l'occasion d'évoquer les grandes lignes des dossiers qui ont un impact, à des échelles de temps différentes, sur notre avenir.

S'agissant de l'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, je souhaite confirmer le sentiment que je vous avais confié l'an passé, selon lequel la volonté de réussir ensemble l'emporte sur tout.

C'est ainsi que je vous rappelle que le vote à l'unanimité du Projet d'Agglomération a permis d'inscrire, avec 6 projets phares répartis sur 3 pôles, notre territoire dans une dynamique revêtant l'ensemble des dimensions, territoriales, économiques, sociales ou environnementales, et ce à l'échelle de la Région Occitanie.

A cet égard, je voudrais revenir sur la signature, la semaine passée, entre Gérard TREMEGE, Président de l'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées et Jean-Luc MOUDENC, Président de Toulouse Métropole, d'une déclaration d'intention de coopération spécifique couvrant à la fois les domaines de l'aménagement de l'espace et du développement économique de notre territoire.

Je veux, pour ma part, voir dans l'intérêt de la métropole Toulousaine pour notre Agglomération de désormais 130 000 habitants, non seulement son propre intérêt dans son propre rapport de force avec la métropole Montpellieraine, mais l'occasion, pour nous, de voir s'atténuer la force centripète qu'exerce Toulouse sur notre territoire, au moment où les Béarnais répondent toujours à notre main tendue au mieux par le silence.

Avant d'évoquer sommairement les travaux, réalisations et projets de la commune, je voudrais revenir sur la manifestation organisée par des représentants de parents d'élèves à la fin de l'année scolaire, dont je juge le caractère tout à fait disproportionné, inapproprié, et qui a été l'occasion de mener une campagne injuste et diffamatoire à l'encontre de la commune, et particulièrement à mon endroit, à la suite des dispositions que nous entendions prendre afin de diminuer le déficit d'exploitation des services publics non obligatoires de la cantine et de la garderie, étant précisé que la garderie était entièrement gratuite, matin, midi et soir...

Je vous rappelle qu'en raison des effets conjugués de la diminution des dotations de l'Etat, de normes contraignantes, de la semaine de 4 jours et demi, maintenue contre le souhait de la Mairie, et des investissements liés à la sécurité, notre Conseil Municipal s'est efforcé, dans le cadre de l'élaboration de son budget 2018, de répartir équitablement l'effort de chacun, étant précisé que, depuis le début de la dernière mandature, nous n'avions pas fait mystère de cette nécessité.

Je tiens également à rappeler que la participation que désormais nous sollicitons des usagers, et dont nous avons souhaité limiter l'impact sur le budget des ménages, préserve un soutien de la commune en faveur des familles à hauteur de plus de 40 % pour la cantine, et de plus de 75 % pour la garderie, ce qui permet à la commune d'éviter une hausse de sa fiscalité de 10 % pour l'ensemble des ménages.

Ceci posé, je nous souhaite néanmoins, à l'heure de la rentrée, une année scolaire 2018-2019 au cours de laquelle raison et sérénité seront retrouvées.

S'agissant des différentes opérations de la commune, je citerais simplement parmi les actions de maintenance classique et d'entretien de notre patrimoine :

- la rénovation de l'annexe des ateliers municipaux (menuiseries, zinguerie et peintures extérieures), pour un montant de 5 200 € TTC,
- les travaux à la maternelle (cour, grilles, peinture hall...), pour un montant de 28 725 € TTC, étant précisé que la réfection des clôtures a été réalisée en régie,
- concernant les travaux d'entretien, je dirais simplement aussi, qu'ayant pris en compte nos obligations pour préserver l'avenir de la planète en limitant l'utilisation de produits pour rendre le sous-sol plus propre, nous nous trouvons face à la conséquence d'une relative pollution visuelle avec la surface rendue à la nature, et je remercie chacun de sa compréhension.

Par ailleurs, je rappelle que la Maison d'Assistantes Maternelles KARNAVAL a été inaugurée au mois de juin dernier, en présence notamment de Jeanine DUBIÉ, Députée, d'Isabelle LOUBRADOU, Conseillère Départementale, et de Monsieur Samuel BOUJU, Secrétaire Général de la Préfecture.

Enfin, je vous confirme l'avancée de notre projet concernant l'aménagement du Bourg pour laquelle une réunion avec l'équipe de Maîtrise d'œuvre et les principaux partenaires est fixée pour mercredi prochain, avec un lancement prévu de la consultation des entreprises, ce qui doit permettre, d'ailleurs, de réaliser dans les meilleurs délais les aménagements nécessaires à la sécurisation des routes départementales CD 8 et 215 dont les riverains ont à souffrir de la fréquentation et de la vitesse, mais aussi à répondre aux nécessaires aménagements suite à l'implantation de la clinique ophtalmologique.

Avant de conclure, je dois vous informer, s'agissant de la contamination des platanes de la place par le chancre coloré, qu'il ne nous sera pas possible d'éviter un abattage en règle, mais que néanmoins, nos efforts ne sont pas restés vains dans la mesure où, avec le soutien de Madame la Préfète et de Monsieur le Président du Conseil Départemental, il devrait être possible, au moment où nous procéderons à l'abattage, à travers un projet d'aménagement urbain éligible à la DETR, de pouvoir envisager de nouvelles plantations qui devraient atténuer la défiguration annoncée.

Je vais à présent tout simplement, en me faisant l'interprète de chacun d'entre nous, confier aux Bandas le soin d'animer notre apéritif, mais aussi distinguer, comme chaque année, la présence des Chanteurs Pyrénéens qui nous font tous les ans l'amitié de venir rehausser ce moment de convivialité auquel nous tenons tant.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une très bonne journée.

Vive les Fêtes de Laloubère !

Vive Laloubère !

---